

FACULTÉ D'ÉCONOMIE

2025
2026



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER





Christopher Columbus
1492-1506

El descubrimiento de América por Cristóbal Colón en 1492, el primer viaje de ida y vuelta a Europa, marcó el inicio de la era de los descubrimientos y el primer contacto entre las culturas de Europa y América.

El descubrimiento de América por Cristóbal Colón en 1492, el primer viaje de ida y vuelta a Europa, marcó el inicio de la era de los descubrimientos y el primer contacto entre las culturas de Europa y América.

El descubrimiento de América por Cristóbal Colón en 1492, el primer viaje de ida y vuelta a Europa, marcó el inicio de la era de los descubrimientos y el primer contacto entre las culturas de Europa y América.

L'édito du Doyen



Bienvenue à la Faculté d'Économie de l'Université de Montpellier ! Vous avez fait un excellent choix en nous rejoignant, et nous sommes ravis de vous accueillir parmi nous.

Les enseignants-chercheurs, les enseignants et les personnels administratifs s'engagent à vous offrir leurs compétences et leur dévouement au service public. Notre objectif est de vous garantir un cadre d'études agréable qui non seulement favorisera votre épanouissement intellectuel, mais qui vous préparera également à une carrière professionnelle prometteuse.

La Faculté d'Économie est une composante de l'Université de Montpellier, une institution pluridisciplinaire renommée, accueillant plus de 50 000 étudiants. Notre campus de Richter vous offre toutes les ressources nécessaires pour réussir vos études. Nous vous encourageons vivement à participer à la vie étudiante dynamique de la Faculté en rejoignant l'une de nos associations étudiantes. Que vous soyez intéressé par des projets sportifs, culturels, festifs ou solidaires, vous trouverez de nombreuses opportunités pour vous impliquer activement.

Quelle que soit la direction que vous choisirez de prendre, nous espérons que votre expérience à la Faculté d'Économie sera non seulement enrichissante sur le plan académique, mais également pleine de moments mémorables et de succès. Nous vous souhaitons de belles années d'études et de réussite au sein de notre faculté.

Avec tous nos vœux de succès.

Edmond BARANES
DOYEN DE LA FACULTÉ D'ÉCONOMIE

Sommaire

L'Université de Montpellier.....	2
Le Campus Richter.....	3
La Faculté d'Économie.....	4
L'équipe administrative.....	8
Le calendrier universitaire.....	10
Les services à l'étudiant.....	14
La mobilité internationale.....	16
L'insertion professionnelle.....	18
Les associations étudiantes.....	20
L'offre de formation.....	26
Le règlement des études.....	32

L'Université de Montpellier

<https://www.umontpellier.fr/>



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

En janvier 2015, la fusion des Universités Montpellier 1 et Montpellier 2 annonce l'apparition de la nouvelle Université de Montpellier. 2015 n'est pas pour autant son année de naissance. Enracinée dans l'histoire de sa ville et de sa région, l'Université de Montpellier est l'une des plus anciennes universités en exercice en Europe.

Une nouvelle page de l'histoire commune des Universités Montpellier 1 et Montpellier 2 s'ouvre avec le lancement du processus de fusion en septembre 2012. A la recherche de rayonnement national et international, les deux universités réunissent leurs forces complémentaires. L'Université de Montpellier bénéficie de l'excellence et de la complémentarité de ces deux établissements.

Elle renoue ainsi avec l'ambition universaliste de la première université créée à Montpellier en 1289, une université laïque et internationale.

De Rabelais à Curie en passant par Renaudot, Chaptal ou Grothendieck, intellectuels et scientifiques ont dessiné huit siècles durant, les contours d'une université ouverte étroitement liée à la vie de la Cité et impliquée dans les grands défis de son époque.

L'Université de Montpellier réunit aujourd'hui une vaste communauté de savoirs qui intègre les sciences, les techniques, la médecine, les sciences de l'environnement, les sciences de l'éducation, les sciences économiques, le droit ou encore la science politique.

Avec 17 composantes de formation, 72 unités de recherche et plus de 50 000 étudiants, elle devient la plus grande université d'Occitanie et la 6ème de France.

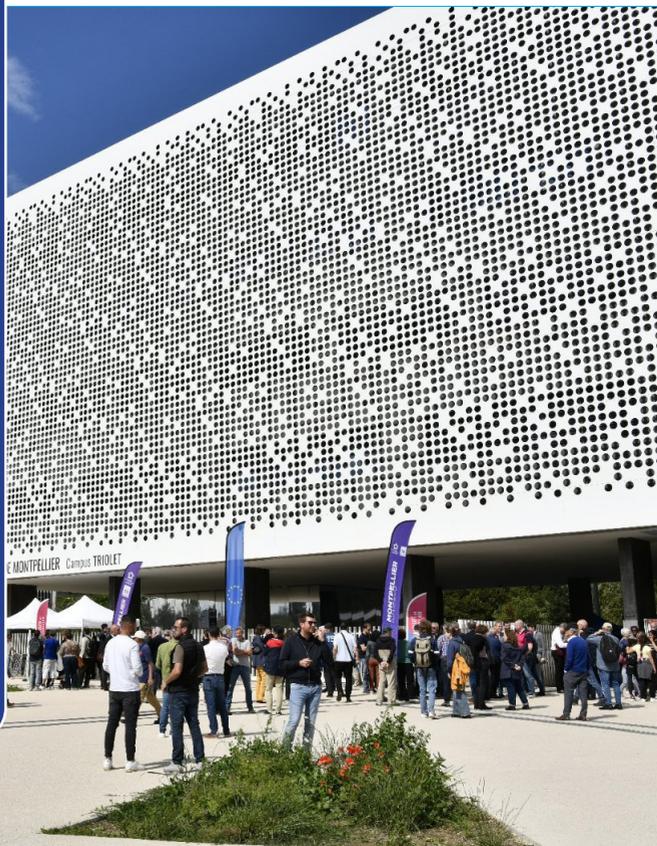
*«L'Université de
Montpellier embrasse
pleinement sa vocation
d'Université humaniste
actrice d'un monde
en marche»*

Parce qu'elle forme
aux métiers de demain

Parce qu'elle répond aux défis
scientifiques de son époque

Parce qu'elle participe
au rayonnement des savoirs

Parce qu'elle offre un réseau
de campus ancré dans la Cité



Le Campus Richter

L'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) d'Économie de Montpellier se situe depuis 1994 sur le campus de Richter. Ce site regroupe une partie des composantes de l'Université de Montpellier comme la Faculté Économie, l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (I.P.A.G.) et Montpellier Management (MOMA). Les étudiants peuvent également profiter des différentes installations telles que la bibliothèque universitaire (B.U.) équipée de diverses salles de travail, la Maison des Étudiants (M.D.E.) et le restaurant universitaire (R.U.) ouvert à tous les étudiants munis de leur carte multiservices délivrée lors de l'inscription.



La Faculté d'Économie

7500M2 DÉDIÉS À LA RECHERCHE ET À L'ENSEIGNEMENT

5^{ème} étage

- Bureaux des enseignants
- École doctorale

4^{ème} étage

- Salles de cours 412 à 418
- Bureaux des enseignants

3^{ème} étage

- Salles de cours 312 à 318
- 1 Amphi 120 places : C319
- 1 Amphi 494 places : C400
- Bureaux des enseignants

2^{ème} étage

- Salle de cours 215
- Bureaux des enseignants
- Salles informatiques 212 à 218

1^{er} étage

- Direction
- Administration
- Salle des professeurs
- Salle du Conseil
- Cafétéria
- Salles de cours de 117 et 118
- 1 Amphi 494 places : C200

RDC

- Accueil, loge du bâtiment C
- 1 Amphi 494 places : C001
- 2 Amphis 113 places : C003 et C004
- Salle des marchés : 017
- Salles de cours : 014 à 016
- Salle en accès libre : 018

Un lieu culturel et de détente

LE CAFÉCO

Au premier étage de la Faculté d'Économie, se trouve le Caféco. Un lieu pour passer un moment convivial ou travailler en groupe autour d'une boisson. La salle est équipée afin de permettre à chacun de trouver un lieu de repos ainsi que d'échange. Des prises pour les ordinateurs ou les téléphones, le WIFI et du mobilier sont à votre disposition.



LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉCO

Les conférences sont organisées plusieurs fois par an. Portant sur des sujets divers touchant à l'économie, elles sont ouvertes à tous, étudiants, enseignants et extérieurs. Des professionnels viennent présenter leur travaux et répondre aux questions du public.

Faculté d'Économie de l'Université de Montpellier
«Les Rendez-vous de l'Éco»
CONFÉRENCE

RESSOURCES EN EAU

Enjeu mondial, enjeu du siècle ?

Intervenant **Eric SERVAT**
Directeur du Centre International UNESCO sur l'Eau
Directeur de recherche à l'IRD
Professeur Associé à l'Université de Montpellier

Mardi 12 novembre
18h30 Amphithéâtre C001

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
<https://rdveco-20241112.eventbrite.fr>

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Faculté d'Économie - Ave. Raymond Dugand - 34095 MONTPELLIER

Faculté d'Économie de l'Université de Montpellier
«Les Rendez-vous de l'Éco»
CONFÉRENCE

Quel(s) rôles pour les
BANQUES CENTRALES
face aux
CRISES ÉCOLOGIQUES ?

Intervenant
Rouven SVARTZMAN
Chercheur à l'Université Bocconi

JEUDI 23 JANVIER
18H00 AMPHITHÉÂTRE C001

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
<https://rdveco-20250123.eventbrite.fr>

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Faculté d'Économie - Ave. Raymond Dugand - 34095 MONTPELLIER

Faculté d'Économie de l'Université de Montpellier
«Les Rendez-vous de l'Éco»
CONFÉRENCE

L'INFORMATION SOUS INFLUENCE

Vacillement des médias traditionnels et enjeux démocratiques

Intervenant
Nathalie SONNAC
Professeure à l'Université Paris Panthéon-Assas

jeudi 30 janvier
18h00 en C001

Inscriptions obligatoires
<https://rdveco-20250130.eventbrite.fr>

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Faculté d'Économie - Ave. Raymond Dugand - 34095 MONTPELLIER

CÉRÉMONIE DE
Remise DES Diplômes
DE LA FACULTÉ D'ÉCONOMIE

MASTER

PROMOTION 2023 / 2024

VENDREDI 22 NOVEMBRE 2024
18H30, AMPHITHÉÂTRE C001

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Faculté d'Économie - Ave. Raymond Dugand - 34095 MONTPELLIER

LA CÉRÉMONIE DE REMISE DE DIPLÔMES

Cette année encore, la cérémonie de remise de diplômes des étudiants de licence et de master ont rencontré un véritable succès, réunissant dans une ambiance conviviale étudiants, familles, enseignants et personnels autour de ce moment fort de la vie universitaire.



Votre Faculté s'engage à vos côtés

POURSUITE DES AMÉNAGEMENTS DES ESPACES INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

Suite aux nouvelles remontées faites par les étudiants en 2024/2025, nous allons poursuivre les aménagements des espaces intérieurs et extérieurs : bancs, canapés, tables, poubelles de tri, plantes...

Nous avons conscience que la vie des étudiants en dehors des cours est très importante pour créer une bonne ambiance de travail.



Fresque réalisée par l'équipe de Yep Production, fev. 2025



Aménagement des halls, nov. 2024

Aidez nous à améliorer votre quotidien

NOUS SIGNALER UNE ANOMALIE, UNE SUGGESTION

Si vous constatez une anomalie, un dysfonctionnement ou que vous souhaitez nous faire part d'une suggestion n'hésitez pas, contactez nous à eco-affaires-generales@umontpellier.fr

Enjeux environnementaux et responsabilité sociale

L'Université de Montpellier, c'est plus de 800 ans de sciences et d'innovations. Dans la lignée de cette tradition, l'Université s'engage et se mobilise depuis de nombreuses années sur les questions environnementales et sociales. La Faculté d'Économie s'inscrit pleinement dans cette démarche en intégrant ces enjeux au cœur de ses enseignements et de sa vie étudiante.



La Faculté s'est récemment dotée de plantes vertes pour rendre vos espaces d'étude plus agréables et plus vivants, inutile de leur offrir café ou cigarette, elles s'en passent très bien !

La Semaine de l'évaluation est l'occasion de recueillir vos retours pour améliorer ensemble la qualité de la vie étudiante : votre participation est essentielle !



«Trier, c'est dans nos facultés !»
À la rentrée, des poubelles de tri seront installées dans toute la Faculté pour faciliter les gestes écoresponsables au quotidien.

L'UE Transition écologique et développement soutenable, qui démarre à la rentrée 2025, vous invite à comprendre les grands défis du XXIe siècle et à agir en citoyen·ne éclairé·e.



Organisation «Des journées de la mobilité» pour encourager les pratiques de déplacement durables, sensibiliser à l'impact des transports sur l'environnement et informer sur les tarifs préférentiels et aides financières.

L'équipe administrative



DOYEN
Edmond BARANES
Bur. 105, 04 34 43 24 66
edmond.baranes@umontpellier.fr



DIRECTRICE ADMINISTRATIVE
Eliette MONSEGUR
Bur. 110, 04 34 43 24 56
eliette.monsegur@umontpellier.fr



VICE DOYEN
Formation et aide à la réussite
Thomas CORTADE
Bur. 504, 04 34 43 24 75
thomas.cortade@umontpellier.fr

SCOLARITÉ



Responsable scolarité
Émilie COLOMBIER
Bur. 115, 04 34 43 24 50
eco-scolarite@umontpellier.fr



Responsable adjointe
et planning des enseignements
Alexandra DEAU
Bur. 112 A, 04 34 43 24 59
eco-scolarite-planning@umontpellier.fr

SCOLARITÉ GÉNÉRALE



Coordonateur des gestionnaires de
scolarité et gestionnaire L1
Stéphane NOMDEDEU
Bur. 114, 04 34 43 24 47
eco-scolarite-licence@umontpellier.fr



Gestionnaire L2, L3 et CPES
Olga MARIN
Bur. 114, 04 34 43 24 48
eco-scolarite-licence@umontpellier.fr



Gestionnaire M1, M2 et DU
Pauline SAPPEY
Bur. 114, 04 34 43 24 49
eco-scolarite-master@umontpellier.fr

SCOLARITÉ TRANSVERSALE



Gestionnaire admissions
et inscriptions
Léa ROMAN
Bur. 115 bis, 04 34 43 24 46
eco-inscription@umontpellier.fr



Gestionnaire scolarité transversale
Morgane DOMERGUE
Bur. 115 bis, 04 34 43 24 51
eco-scol-examen@umontpellier.fr



Ingénieur technico pédagogique
Marc ROZE
Bur. 116, 04 34 43 24 70
eco-ipnum@umontpellier.fr

DIRECTION ET COMMUNICATION



Assistante de direction,
correspondante RH et vie étudiante
Morgane DUTILH
Bur. 106, 04 34 43 24 57
eco-secretariat-direction@umontpellier.fr



Chargée de communication
et gestionnaire qualité
Florence HUSCHELRATH
Bur. 109, 04 34 43 24 69
eco-communication@umontpellier.fr

RELATIONS INTERNATIONALES ET INSERTION PROFESSIONNELLE



Responsable
des relations internationales
Mustapha GHACHEM
Bur. 113, 04 34 43 24 53
eco-bri@umontpellier.fr



Gestionnaire RI et
insertion professionnelle
En cours de recrutement
Bur. 113, 04 34 43 24 52
eco-pro@umontpellier.fr

FINANCIER ET AFFAIRES GÉNÉRALES



Responsable de la gestion financière
et des affaires générales
Cécile PEREZ
Bur. 108, 04 34 43 24 62
eco-affaires-generales@umontpellier.fr



Gestionnaire des affaires générales
Marie-Laure CHEVALIER
Bur. 107, 04 34 43 24 58
eco-affaires-generales@umontpellier.fr



Gestionnaire des
services enseignants
Nathalie LOPEZ
Bur. 112 B, 04 34 43 24 64
eco-ose-service@umontpellier.fr

LOGE



Agent de loge et
Assistant de prévention
Guilhem LABADIE
Loge RDC, 04 34 43 24 44
eco-loge@umontpellier.fr



Agent de loge
Ilyès ICHALLALEN
Loge RDC, 04 34 43 24 44
eco-loge@umontpellier.fr

Calendrier Licences et Master 1

Hors CPES, bi-licence, bi-master, master 2 et DU

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7	29	30	1	2	3	4	5	27	28	29	30	31	1	2
8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
29	30	1	2	3	4	5	27	28	29	30	31	1	2	24	25	26	27	28	29	30
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7

DECEMBRE							JANVIER							FEVRIER						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7	29	30	31	1	2	3	4	26	27	28	29	30	31	1
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
29	30	31	1	2	3	4	26	27	28	29	30	31	1	23	24	25	26	27	28	1
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	2	3	4	5	6	7	8

MARS							AVRIL							MAI						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
23	24	25	26	27	28	1	30	31	1	2	3	4	5	27	28	29	30	1	2	3
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30	1	2	3	25	26	27	28	29	30	31
30	31	1	2	3	4	5	4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7

JUIN							JUILLET							AOÛT						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7	29	30	1	2	3	4	5	27	28	29	30	31	1	2
8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
29	30	1	2	3	4	5	27	28	29	30	31	1	2	24	25	26	27	28	29	30
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	31	1	2	3	4	5	6

PRÉ-RENTRÉE	
05/09/25	Réunions de pré-rentree Licences et Masters 1

PÉRIODES D'ENSEIGNEMENTS	
Semestre 1	Du 08/09 au 29/11/2025
Semestre 2	Du 05/01 au 04/04/2026

DÉBUT DES CM	
Semestre 1	Le 08/09/2025
Semestre 2	Le 05/01/2026

DÉBUT DES TD	
Semestre 1	Le 15/09/2025
Semestre 2	Le 19/01/2026

SEMAINES DE RÉVISION	
Semestre 1	Du 01/12 au 06/12/2025
Semestre 2	Du 07/04 au 11/04/2026

EXAMENS	
Semestre 1	Du 08/12 au 19/12/2025
Semestre 2	Du 13/04 au 25/04/2026

EXAMENS DE RATTRAPAGE	
Semestre 1 et 2	Du 01/06 au 20/06/2026

SUSPENSIONS DE COURS	
Toussaint	Du 27/10 au 01/11/2025
Noël	Du 20/12 au 04/01/2026
Février	Du 02/03 au 07/03/2026

JOURS FÉRIÉS ET JOURS D'APPUI	
Jours fériés	Voir sur le calendrier
Jour d'appui	Le 15/05/2026

SAVE THE DATE	
16/10/2025	Forum Entreprises Université
28 et 29/11/25	SIM'UM
Du 15 au 17/01	Salon de l'enseignement supérieur 2026
14/02/2026	Journée Portes Ouvertes

FERMETURE ESTIVALE	
Été 2026	Du 25/07 au 23/08/2026

La carte d'étudiant

<https://www.izly.fr/>

LA CARTE MULTISERVICES COMMENT ÇA MARCHE ?

Cette carte d'étudiant permet de payer de nombreux services dans le réseau des Centres Régionaux des Oeuvres Universitaires et Scolaires (C.R.O.U.S.) et au sein des établissements d'enseignement supérieur grâce au système de paiement intégré : Izly.

La monétique Izly permet également de payer sans la carte, directement avec votre smartphone.

Une fois inscrit vous recevrez dans votre boîte institutionnelle (@etu.umontpellier.fr) un mail d'activation pour votre nouvelle carte, rendez-vous sur le site www.izly.fr afin d'ouvrir votre compte.

Une fois votre compte IZLY ouvert vous pouvez recharger votre carte :

- par virement sur votre compte IZLY sur www.izly.fr
- ou en espèces dans les restaurants universitaires du C.R.O.U.S.

QUE FAIRE SI VOUS PERDEZ VOTRE CARTE ÉTUDIANT ?

En cas de perte ou de vol pensez à faire opposition sur le site www.izly.fr, mais également auprès du bureau des inscriptions qui vous a remis la carte afin que celui-ci vous en délivre une nouvelle. Elle coûte 6€ et doit être payée en ligne via votre ENT (Vignette «Carte étudiant»).

VEILLEZ À TOUJOURS L'AVOIR SUR VOUS !

Votre carte est obligatoire pour entrer dans les salles et les amphithéâtres lors des examens, elle vous sera demandée pour retirer vos relevés de notes et diplômes au service de la scolarité. Elle est nécessaire également pour accéder au service du S.U.A.P.S., du C.R.O.U.S. et de la B.U..



Izly, le paiement sur le campus

Simplicité avec votre carte étudiante,
mobilité avec votre smartphone.

L'Espace Numérique de Travail

<https://ent.umontpellier.fr>

L'ENT est accessible 7j/7 et 24h/24 et vous permet d'accéder à de nombreux services :

- * Planning
- * Moodle
- * Boîte mail
- * Résultats aux examens
- * Bureau virtuel
- * Renouvellement de carte d'étudiant
- * Impression certificat de scolarité
- * Convention de stage
- * Inscription pédagogique
- * Admission / réinscription

ACTIVEZ VOTRE COMPTE E.N.T.

Juste après le paiement de votre inscription, vous recevrez un mail pour activer votre compte

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

IDENTIFIANT

MOT DE PASSE

SE CONNECTER

1ère connexion | Problème de connexion

1

Pour des raisons de sécurité, veuillez vous déconnecter et fermer votre navigateur lorsque vous avez fini d'accéder aux services authentifiés.

LE CERTIFICAT DE SCOLARITÉ

Une fois votre compte ENT activé et vos documents déposés sur PJWeb pour finaliser votre inscription, votre certificat de scolarité devient accessible sur votre ENT.

LES RELEVÉS DE NOTES ET L'ATTESTATION DE RÉUSSITE

Disponibles sous l'intitulé «RN démat» pour les relevés de notes ou «AR Démat» pour l'attestation de réussite.

TOUS	SCOLARITÉ	COMMUNICATION	ENSEIGNEMENTS	INSERTION PROFESSIONNELLE	ESPACE PERSONNEL
Planning 21-22 Votre planning étudiant 2021-2022	Mon Dossier Certificat de scol., résultats, dossier administratif	RN Démat. Accéder à mon relevé de notes dématérialisé	AR Démat. Accéder à mon attestation de réussite dématérialisée	Réinscription Réinscription administrative à l'université	



Moodle, un espace de cours en ligne

<https://moodle.umontpellier.fr/>

Moodle est LA plateforme d'enseignement à distance de l'Université de Montpellier. Développée à partir de principes pédagogiques, elle permet de créer des communautés s'instruisant autour de contenus et d'activités.

Le mot « Moodle » est l'abréviation de Modular Object-Oriented Dynamic Learning Environment : « Environnement orienté objet d'apprentissage dynamique modulaire ».

COMMENT Y ACCÉDER ?

Sur l'ENT (Environnement Numérique de Travail), vous pouvez vous connecter avec vos identifiants informatiques obtenus lors de votre inscription administrative.



UNE FOIS CONNECTÉ

Vous pouvez retrouver la plupart des supports de cours ou des activités à réaliser en ligne. Vous y trouverez également des informations utiles à votre scolarité, comme les syllabus de cours, des annales d'examens, le règlement des études ou les modalités de contrôle des connaissances (MCC).

Des enquêtes satisfactions et certains examens pourront aussi être réalisés via Moodle.

Licences

Cours L1

Cinq parcours sont proposés en première année :

Standard - International - Réussir - Réussir BIS - LAS

Cours L2

Deux parcours sont proposés en deuxième année :

Standard (+ LAS) - International

Cours L3

Deux parcours sont proposés en troisième année :

Standard (+ LAS) - International

Cours Bi-Licence

Économie et Sciences Politiques

Cette formation de trois ans est proposée conjointement par la faculté d'économie et la faculté de droit et sciences politiques.

Cours CPES

Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures

Cette formation de trois ans est proposée conjointement par le lycée Joffre de Montpellier, la faculté d'économie et la faculté des sciences.



Les services à l'étudiant

B.U. - Bibliothèque universitaire

- 1327 places
- Espace Actualité et Presse
- 38 carrels individuels en libre accès (mezzanines 2h et 3h)
- 7 salles de travail en groupe accessibles sur réservation
- 2 salles réservées aux doctorants
- Salle Vie active (recherche d'emploi, préparation aux concours...)
- Salle BABEL (Bibliothèque pour les Apprentissages et les Échanges Linguistiques) proposant des collections imprimées et numériques autour de l'apprentissage des langues, à emprunter et à consulter sur place
- Espace PMR (Personnes à Mobilité Réduite) équipé de cloisons acoustiques et d'une table à plateau relevable électriquement, à occuper seul ou avec un tuteur

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 19h de octobre à mai

<https://bibliotheques.edu.umontpellier.fr/>

BVE (Bureau de la Vie Etudiante)

Le BVE est une équipe dirigée par la Vice-Présidente Étudiant et composé d'étudiants élus provenant des différentes composantes de l'Université de Montpellier.

Il soutient et organise de nombreuses actions tout au long de l'année universitaire. Il réalise notamment, l'agenda-guide de l'étudiant.

Il saura vous renseigner et vous orienter dans de nombreux domaines liés à la vie étudiante.

www.umontpellier.fr/campus/bureau-de-la-vie-etudiante

FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes)

Alimenté en partie par la CVEC, le FSDIE est un outil financier de solidarité et d'animation de la vie étudiante. Il se compose de deux types d'aides :

- L'aide aux projets collectifs
- L'aide sociale individuelle

La charte FSDIE vous permettra d'obtenir de nombreuses informations sur les modalités de dépôt de dossiers, de fonctionnement de la commission d'attribution, etc.

Vous pouvez la consulter sur le site Internet de l'université (onglet «Vie étudiante»).

www.umontpellier.fr/campus/bureau-de-la-vie-etudiante/fonds-de-solidarite-et-de-developpement-des-initiatives-etudiantes-fsdie

Handiversité

L'équipe du Service Handiversité est à votre disposition et à votre écoute pour :

- Répondre à vos questions et vous orienter vers les services compétents
- Vous accompagner dans votre projet d'étude et votre projet professionnel
- Coordonner et mettre en place les aménagements spécifiques prévus
- Vous soutenir dans vos recherches et vos démarches

www.umontpellier.fr/campus/sante-social-et-handicap/handicap



MDE - La Maison Des Étudiants

La Maison des Étudiants (M.D.E.) est située sur le site Richter. Elle est à la disposition de tous les étudiants de l'UM.

Entièrement consacrée à la vie étudiante, elle est un outil de création artistique (salle de spectacles, studio d'enregistrement et salle de musique) mais aussi un lieu de vie (bureau des associations, SUAPS, SCMPPS) et de festivités. Une programmation variée l'anime toute l'année qu'il s'agisse de spectacles vivants (danse, théâtre, etc.) ou de conférences, colloques, expositions.

www.umontpellier.fr/campus/bureau-de-la-vie-etudiante/maison-des-etudiants-aime-schoenig-richter

RU - Restaurant Universitaire et cafétéria

Implantés au cœur du Campus Richter, le restaurant et la cafétéria du CROUS vous proposent une offre de restauration équilibrée, rapide et économique, adaptée à tous les besoins.

Le restaurant est ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30 et la cafétéria à partir de 7h30

www.crous-montpellier.fr/restaurant/resto-u-richter/

SCMPPS - Service Commun de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

Le SCMPPS assure la prise en charge médico-sociale globale des étudiants de l'université : une visite médicale accessible à tous, un relai vers les professionnels et les structures de soins, une écoute et un dialogue autour des problèmes de société avec l'équipe composée d'infirmières, de médecins, de psychologues cliniciens, de diététiciennes nutritionnistes, d'assistants sociaux et de personnel d'accueil.

www.umontpellier.fr/campus/sante-social-et-handicap/service-de-medecine-preventive

SCUIO-IP (Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation, et d'Insertion Professionnelle)

Le SCUIO-IP :

- Accueille l'étudiant ou le futur étudiant en recherche de documentation, de conseils et de réponses pour définir un projet d'études.
- Facilite l'accès à l'information sur les filières d'études, les métiers et les concours administratifs.
- Renseigne sur l'emploi, sensibilise et prépare à une future insertion professionnelle.

www.umontpellier.fr/formation/information-orientation-insertion

SUAPS – Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

Le SUAPS établit la programmation des activités physiques et sportives.

Il organise l'évaluation et la prise en compte des unités d'enseignement en activités physiques et sportives optionnelles dans les différents cursus conformément aux modalités du contrôle des connaissances arrêtées par les UFR, les Écoles et Instituts (U.E.I.).

Il favorise l'accès des étudiants au plus haut niveau sportif et participe à l'amélioration et à la conservation de la Santé.

S'inscrire au SUAPS ?

Avant votre inscription à la Faculté d'Économie vous devez vous acquitter de la CVEC (Contribution de la Vie Étudiante et de Campus) auprès du CROUS. En payant cette cotisation vous pouvez bénéficier des activités proposées par le SUAPS. Retrouvez toutes les informations nécessaires sur leur site.

www.umontpellier.fr/campus/sport

PROGRAMME
DU SUAPS



Mobilité, Étudiants sortants

Bureau 113, eco-bri@umontpellier.fr

LA MOBILITÉ INTERNATIONALE À MONTPELLIER

Grâce à son réseau d'une quarantaine d'établissements partenaires, la Faculté d'Économie de l'Université de Montpellier, offre à ses étudiants de nombreuses possibilités d'effectuer une partie de leur cursus à l'étranger.

Partir grâce à un programme d'échange, c'est l'opportunité de poursuivre ses études dans un autre pays, en découvrant une nouvelle culture, en améliorant ses acquis linguistiques et éventuellement, créer son propre et futur réseau professionnel.

Partir dans le cadre d'une mobilité études ou stage, c'est aussi l'occasion de vivre une expérience unique à l'étranger, d'appréhender l'enseignement de l'Économie dans une université étrangère et/ou de côtoyer le monde du travail grâce à un stage...Un réel atout sur son CV !

QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME D'ÉCHANGE ?

La mobilité d'études encadrée consiste à effectuer une partie du cursus universitaire dans une université étrangère partenaire de la Faculté d'Économie de l'Université de Montpellier.

En effet, l'existence d'un accord d'échange établit le cadre juridique nécessaire à la réalisation de la mobilité et permet une reconnaissance académique.

EN PARTANT, VOUS VOUS ASSUREZ

- L'exonération des droits de scolarité dans l'université d'accueil
- La reconnaissance de la partie des études effectuées au sein de l'université étrangère
- L'obtention du diplôme de la Faculté d'Économie
- Le maintien de la couverture sociale (En Europe ou au Québec), et des bourses (Crous)
- Le financement du séjour durant la mobilité : Bourse Erasmus+, Bourse Région (le cas échéant)

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

Il est indispensable de justifier ses aptitudes linguistiques avant le dépôt des candidatures

Le TOEIC (Test of English for International Communication) est un certificat d'Anglais, reconnu par les professionnels et souvent exigé pour les postes à dimension internationale et pour les étudiants souhaitant partir en programme d'échange.

La Faculté d'Économie est un centre agréé par ETS GLOBAL qui permet de faire passer ce test à tous, étudiants de l'UM et grand public.

Renseignements auprès de Nathalie GILLES - nathalie.gilles@umontpellier.fr

OÙ PARTIR ?

Étudier en Europe avec Erasmus +



Erasmus+

- Le programme ERASMUS+ permet, d'effectuer une partie de ses études dans une université partenaire dans un autre pays participant au programme, et de les faire valider dans son établissement d'origine à leur retour grâce au système européen de transfert et d'accumulation de crédits ECTS.



- Étudier au Québec avec le programme BCI
Le programme «Bureau de Coopération Interuniversitaire» permet d'effectuer un séjour d'études dans une université québécoise partenaire sous réserve de l'acceptation de votre candidature par l'établissement d'accueil.



- Étudier à l'étranger hors Europe
Les Conventions inter-universitaires sont des accords-cadres entre deux institutions. Elles proposent des mobilités d'études encadrées qui permettent aux étudiants de partir étudier dans des universités partenaires atypiques et souvent loin de l'Europe (Colombie, Chili...).

Mobilité, Étudiants entrants

A VOTRE ARRIVÉE EN FRANCE

Il est préférable d'arriver quelques jours avant le début des cours.
Présentez vous directement au bureau des relations internationales, bureau 113.

PENDANT VOTRE SEJOUR

Langue française

- Durant votre séjour, il vous sera proposé de suivre des cours de FLE (français et langue étrangère).
- La grande majorité des cours sont en français. Le niveau de langue exigé par la Faculté d'Économie est le B1.

Learning Agreement

- Important : Votre Learning Agreement doit être validé par les deux universités.
- Vous devez élaborer votre contrat d'études / Learning agreement sous la responsabilité de votre coordinateur pédagogique dans votre université d'origine (Home University). Vous pouvez le modifier une fois que vous êtes à la Faculté d'Économie. Les changements sont généralement dus à des incompatibilités d'horaires (cours donnés en même temps). Vous effectuerez ces changements avec l'accord de l'enseignant responsable de vos études. Tout changement doit être approuvé par l'enseignant qui a signé votre contrat d'études initial.

Toutes les informations essentielles à votre mobilité sont sur Moodle

- Calendrier universitaire
- Lien MoveOn
- Choix et listes des cours et syllabus
- Validation du compte ENT
- Emploi du temps
- Restaurant Universitaire : Izly
- Welcome Desk



A LA FIN DU SÉJOUR

Vous devrez remettre à votre université de départ, l'attestation de fin de séjour signée par le bureau des relations internationales qui vous remettra également votre relevé de notes.

Toutes les infos sur : <https://economie.edu.umontpellier.fr/international/>



Insertion professionnelle

Gestionnaire insertion professionnelle (apprentissage, césure, stages...)

En cours de recrutement

04.34.43.24.52

eco-pro@umontpellier.fr

eco-apprentissage@umontpellier.fr

PARTIR EN STAGE

<http://economie.edu.umontpellier.fr/scolarite/partir-en-stage/>

Dans le cadre de vos études en Licence ou en Master, vous avez la possibilité d'effectuer un stage facultatif (Licence, Master 1, Diplôme Universitaire) ou obligatoire (Master 2).

Considérés comme une étape essentielle dans le parcours d'un étudiant, les stages permettent d'acquérir une première expérience dans le milieu professionnel, permettant de mettre à profit les connaissances et de valoriser les compétences.

Pour rappel :

- Stage facultatif en Licence 1, 2, 3, Master 1 et Diplôme Universitaire (Départ sous conditions)
- Stage obligatoire en Master 2

La durée de stage ne peut pas dépasser 6 mois ou 924h dans le même organisme d'accueil.

Plus d'infos au bureau 113 et sur notre site Internet rubrique « Partir en stage »



Création de la convention directement sur l'ENT, vérification en ligne par le bureau des stages avant signature

PARTIR EN CÉSURE

<https://economie.edu.umontpellier.fr/scolarite/demande-de-cesure/>

La césure est une période d'interruption volontaire des études, généralement d'une durée de 6 à 12 mois, qui permet à l'étudiant de suspendre temporairement son cursus universitaire pour vivre une expérience personnelle ou professionnelle.

La césure présente un grand nombre d'avantages :

- Acquérir de nouvelles compétences et expériences (stage, emploi, volontariat, service civique),
- Entreprendre un projet personnel (voyage, formation, création d'entreprise)
- Réfléchir à son projet personnel et professionnel,
- Enrichir son parcours et son CV (valorisation de l'expérience),
- Bénéficier du statut d'étudiant.

PLATEFORME RESUM

<https://resum.umontpellier.fr>

Pour vous aider dans vos recherches de stage ou d'emploi, l'Université a créé la plateforme ResUM. Véritable réseau professionnel, ResUM met en relation entreprises, enseignants, étudiants, anciens et jeunes diplômés.

Apprentissage

À la rentrée 2025, la Faculté d'Économie et le CFA ENSUP-LR compteront quatre parcours de Master 2 ouverts à l'apprentissage : le master Économie de l'Énergie ; le master Économie Numérique, le master Ingénierie de la finance, et le master Gouvernance des Sociétés et des Territoires en Transition.

L'APPRENTISSAGE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignements académiques et pratiques dispensés en centre de formation et l'acquisition de savoir-faire chez un employeur. Le rythme de cette alternance varie selon la formation suivie mais respecte un calendrier établi en amont.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail particulier qui permet à l'étudiant de bénéficier d'un double statut : étudiant et salarié à part entière de l'entreprise.

POURQUOI SE LANCER DANS L'APPRENTISSAGE ?

- Pour obtenir un diplôme ou une qualification professionnelle reconnue par l'État ;
- Pour avoir une expérience professionnelle dans un métier et être rapidement opérationnel ; c'est un excellent tremplin pour l'emploi.
- Pour percevoir un salaire tout en poursuivant ses études.

L'APPRENTISSAGE POUR QUI ?

Le contrat d'apprentissage s'adresse aux jeunes entre 16 et 29 ans révolus.

Il est toutefois possible de conclure un contrat d'apprentissage, au-delà de 30 ans, si vous êtes reconnu travailleur handicapé, sportif de haut niveau ou si vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme préparé.

LA RÉMUNÉRATION

L'apprenti bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge et de son niveau d'études. Le salaire minimum perçu par l'apprenti correspond à un pourcentage du Smic ou du SMC (salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé) pour les 21 ans et plus.

Des dispositions conventionnelles ou contractuelles peuvent prévoir une rémunération plus favorable pour le salarié. En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum réglementaire de la dernière année du précédent contrat, sauf changement de tranche d'âge plus favorable à l'apprenti.



Les associations étudiantes



LE BDEEM, LE BUREAU DES ÉTUDIANTS D'ÉCONOMIE DE MONTPELLIER

Une équipe conviviale et dynamique unie pour faire vibrer la Faculté d'Économie de Montpellier tout au long de l'année. Nous avons pour mission d'organiser divers événements culturels, sportifs et festifs dans le but de renforcer les liens entre étudiants. En somme, le BDEEM vise à favoriser l'épanouissement personnel et social des étudiants en faisant de la Faculté d'Économie leur deuxième « maison ».

Nos objectifs

- Favoriser l'intégration et la cohésion entre les étudiants afin de créer un environnement convivial qui leur permettra d'atteindre un épanouissement personnel, scolaire et social au sein de la faculté.
- Animer la vie associative autour de plusieurs pôles (événementiel, partenariat, communication, sport, international), afin de créer des opportunités de rencontres, de partage d'expériences et de possibilité de tissage de liens durables.
- Promouvoir l'association grâce à des journées d'intégration, des activités sportives, des portes ouvertes, ainsi que des soirées permettant des rencontres entre étudiants dans un cadre festif et jovial. Accompagner les étudiants dans la réalisation de leurs projets en encourageant l'esprit d'initiative, la responsabilité et l'investissement associatif.



Nos projets

- Événements : journées d'intégration, soirées étudiantes, journées portes ouvertes, week-ends au ski, gala de fin d'année.
- Partenariats : festifs, culturels, alimentaires, sportifs afin de proposer des offres et des avantages exclusifs aux étudiants.
- Communication : diffusion continue des informations tout au long de l'année concernant les événements culturels, festifs et sportifs organisés.
- Sport : olympiades et courses étudiantes, accompagnement des étudiants dans leur inscription aux équipes sportives de la faculté (football, basket, volley, etc.) et soutien aux championnats universitaires.
- International : réalisation d'une BD qui permettra l'intégration et l'inclusion pour les étudiants internationaux ou en Erasmus.



Nous rejoindre

Tu souhaites t'impliquer dans une équipe motivée, faire entendre tes idées ou de partager ce qui te passionne ? Rejoins-nous !

Adhésion

À partir de 5€ par an pour bénéficier de divers avantages durant nos événements et de tarifs préférentiels auprès de nos partenaires tout au long de l'année.

[com/associations/bde-economie-montpellier/paiements/carte-adherent](https://www.helloasso.com/associations/bde-economie-montpellier/paiements/carte-adherent)

<https://www.helloasso.com>



ALUMNI BILICENCE MONTPELLIER

Fondée en 2024 par et pour les étudiants de la bi-licence Économie et Science Politique. Elle a pour vocation de dynamiser les échanges entre les deux disciplines et de servir de passerelle avec l'Université de Montpellier.



Nos objectifs

- Créer des liens durables entre les différentes promotions et les alumni, notamment en s'occupant de l'intégration des nouveaux étudiants par les plus anciens. Désormais, elle favorise ainsi la cohésion entre bi-licences, et licences, et accompagne les étudiants dans leur orientation en master et leur insertion professionnelle,
- Organiser une variété d'événements culturels et sportifs (visites de musées, ateliers musicaux, débats d'actualité, randonnées...),
- Renforcer l'esprit de groupe entre les membres des différentes promotions,
- Promouvoir la formation auprès du grand public lors d'événements universitaires ou à travers des partenariats extérieurs.

Notre bilan

Lors de sa première année, ABM a mis en place plusieurs pôles (culture, sport, entraide...) qui ont permis d'organiser des activités de cohésion telles qu'un clean walk sur les rives du Lez, une jam session, une randonnée, et des rencontres entre promotions. L'association a également participé aux journées portes ouvertes des facultés d'Économie et de Science Politique, renforçant ainsi la visibilité de la bi-licence auprès des futurs étudiants. Par ailleurs, elle a aussi augmenté sa présence sur les réseaux sociaux, notamment sur Instagram et LinkedIn. Nous avons aussi organisé la vente de pulls bi-licence qui fut un franc succès.

Nos projets

Pour sa deuxième année, l'association souhaite multiplier les événements comme des visites de musées, des conférences, des tournois sportifs et un exercice d'éloquence. Ces événements pourront être organisés en collaboration avec les autres associations étudiantes d'Économie et de Science Politique afin d'inclure un plus grand panel d'étudiants. Nous souhaitons aussi favoriser les échanges avec les étudiants en master afin d'avoir de meilleurs retours d'expérience.



Nous rencontrer

Plus d'informations disponibles sur notre site bilicence.fr
Vous pouvez aussi nous contacter à l'e-mail secretariat@bilicence.fr, et suivre notre compte instagram [@alumni.bilicence](https://www.instagram.com/alumni.bilicence) pour ne rien rater de nos prochains événements !
Enfin, nous sommes aussi sur linkedin : <http://linkedin.com/company/bi-licence>



LE GEEM, LE GROUPEMENT DES ÉTUDIANTS DE LA FACULTÉ D'ÉCONOMIE DE MONTPELLIER



Notre association défend l'intérêt des étudiants d'économie de Montpellier par l'intermédiaire de ses étudiants élus au conseil d'UFR en proposant des actions concrètes visant à offrir plus d'opportunités à tous et à améliorer nos conditions d'études.

Nous avons pour objectif de favoriser le dialogue et la communication entre les étudiants et les diverses instances universitaires afin de promouvoir un environnement d'études favorable et inclusif.

Nous sommes disposés à vous informer sur le fonctionnement interne de notre faculté ainsi que celui de l'Université de Montpellier. Il est primordial de permettre à tous les étudiants souhaitant s'investir dans la vie étudiante de disposer des informations dont ils ont besoin.

Notre bilan

Notre travail depuis des mois a notamment permis de mettre en place, avec les élus du conseil d'UFR et l'administration, plusieurs mesures comme la mise en ligne des annales des années précédentes afin de faciliter les révisions. De plus, nous avons voté en faveur de plus d'alternance dans les offres de formation de la faculté afin de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants.

La faculté a, suite de notre demande, installé un parking sécurisé pour les étudiants qui se déplacent à vélo. Enfin, nous avons réussi à obtenir en cette fin d'année scolaire, une salle dédiée aux révisions pour les étudiants souhaitant étudier dans l'enceinte de la faculté.

Nous sommes heureux de voir que nos actions se concrétisent ainsi, nous continuerons les années suivantes à faire de notre mieux pour mettre en place les propositions pour lesquelles vous nous avez élus.



L'équipe du GEEM

La présidente de l'association est Ninon Gauthier, la vice-présidente est Anna Redini, la secrétaire générale est Alizée Cellou, et Cristian Capatina est notre trésorier.

Il y a également de nombreux autres étudiants qui contribuent au fonctionnement de l'association et que vous rencontrerez au fur et à mesure de l'année.

Venez nous rencontrer et adhérer à notre association !

Les membres du GEEM sont ouverts à toutes propositions pour améliorer nos conditions d'études. N'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter par mail : geem.montpellier@gmail.com

Vous pouvez également suivre notre actualité sur Instagram : [@geem.montpellier](https://www.instagram.com/geem.montpellier)

Nous espérons vous voir nombreux et investis, afin de pouvoir faire vivre la vie associative de notre faculté !

L'OFEM, OBSERVATOIRE DE LA FACULTÉ D'ÉCONOMIE DE MONTPELLIER

L'Observatoire de la Faculté d'Économie a pour objectif de valoriser les compétences des étudiants de l'université de Montpellier grâce à la production de contenus sur des questions économiques. Notre association a aussi pour objectif de créer du lien et un partage de connaissances entre les étudiants, les enseignants-chercheurs et les intervenants extérieurs.



Nos objectifs

- Ouvrir l'esprit des étudiants sur les questions économiques contemporaines.
- Valoriser leurs compétences grâce à la production de contenus audiovisuels et articles.
- Éclairer les étudiants sur les possibilités de carrière suite à un master en économie/finance.
- Promouvoir les travaux de nos enseignants-chercheurs et doctorants.

Nos travaux et projets

- Organiser des tables rondes et des conférences sur des thèmes économiques.
- Produire un journal semestriel de l'OFEM.
- Produire du contenu audiovisuel (vidéos, réseaux sociaux, interviews, podcasts)
- Offrir la possibilité à tous les étudiants d'écrire ou d'aider à l'écriture d'articles économiques d'actualité.

Venez adhérer et nous rencontrer

Les membres de l'OFEM sont ouverts à toutes propositions. Si vous souhaitez participer à la vie étudiante et économique de notre faculté, n'hésitez pas à nous contacter via nos réseaux sociaux ou par mail à l'adresse : ofem.contact@gmail.com Vous pouvez aussi venir directement nous rencontrer lors de nos événements ou au sein de la faculté.

Nous espérons vous voir nombreux afin de continuer à construire nos projets et participer pleinement à la vie associative et à l'ouverture économique de la Faculté d'Économie de Montpellier.



FIMA, FINANCE & INVESTMENT MONTPELLIER ASSOCIATION

Communauté dynamique d'étudiants passionnés par la finance. Notre mission est de promouvoir la finance au sein de la Faculté d'Économie de Montpellier en proposant des événements, rencontres et initiatives visant à renforcer les compétences et le réseau des étudiants.



Nos objectifs

- Favoriser l'intégration et la cohésion entre les étudiants de la formation, en créant un véritable réseau d'entraide et d'échange autour de la finance.
- Développer une vie associative dynamique grâce à nos différents pôles (événements, conférences, concours, entraide,...), permettant à chacun de s'impliquer et de monter en compétences.
- Promouvoir la formation en finance lors de salons, journées portes ouvertes et autres événements, afin de valoriser les opportunités académiques et professionnelles qu'elle offre.
- Maintenir un lien fort avec les alumni, pour bénéficier de leurs retours d'expérience et aider les étudiants dans leurs choix d'orientation (masters, spécialisations, carrières).

Nos projets

- Événements : Organisation de conférences, rencontres avec des professionnels, afterworks pour renforcer le réseau et les opportunités de chaque étudiant.
- Investissement : Mise en place de concours d'investissement, simulations boursières et autres initiatives pour développer les compétences en gestion financière et analyse des marchés.
- Communication : Diffusion des actualités économiques et financières, interviews d'alumni.
- Entraide : Programme de parrainage : Mise en relation des nouveaux étudiants de master 1 des différents parcours de la mention MBFA avec leurs aînés de M2, facilitant l'intégration (répondre aux questions sur les cours, les stages et les choix d'orientation).



Adhésion

Adhésion ouverte à toutes et à tous

Tarif adhésion : 5€/ par an

<https://www.helloasso.com/associations/finance-and-investment-montpellier-association>



Des étudiants engagés pour les étudiants

L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

L'engagement étudiant est un élément clé de l'expérience universitaire. En rejoignant des associations et des organisations, les étudiants peuvent développer des compétences précieuses en leadership, en gestion de projet, en communication et en travail d'équipe.

S'investir dans une équipe offre aux étudiants la possibilité de s'impliquer activement dans la vie universitaire. Les étudiants partageant les mêmes intérêts peuvent se réunir, collaborer et réaliser des projets communs.

L'engagement étudiant désigne la participation active des étudiants dans des activités en dehors de leurs études académiques régulières. Il s'agit d'un investissement volontaire de temps, d'énergie et de compétences dans des initiatives, des projets ou des événements liés à la vie universitaire.

LES AMBASSADEURS

Étudiants volontaires pouvant intervenir ponctuellement lors d'événements à la Faculté comme les journées portes ouvertes, les remises de diplômes, le salon de l'enseignement supérieur...

LES REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS

Élus chaque année au mois d'octobre, les représentants sont impliqués auprès des étudiants de leur promo.

Ils facilitent la communication entre les étudiants, les enseignants et l'administration de la faculté.

Ils assistent aux conseils de perfectionnement et sont les porte-paroles des étudiants.

VOTRE CONTACT À L'UFR

Vous souhaitez vous investir ou avoir plus d'informations concernant l'engagement étudiant, n'hésitez pas à contacter Morgane Dutilh, gestionnaire vie étudiante et assistante de direction de la Faculté d'Économie.

morgane.dutilh@umontpellier.fr



L'affiche a un fond bleu foncé en haut et gris clair en bas. En haut à gauche, le texte 'Faculté d'Économie de l'Université de Montpellier' est écrit en blanc. Au centre, le titre 'ÉTUDIANTS DE LICENCE ÉLISEZ VOS REPRÉSENTANTS' est écrit en blanc. En dessous, le texte 'VOTE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE' est écrit en bleu foncé. Au bas de l'affiche, une jeune femme aux cheveux longs, vêtue d'un t-shirt bleu et de jeans, est assise sur le sol avec un ordinateur portable devant elle, les bras levés en l'air et un grand sourire. Dans le coin inférieur droit, un encadré bleu foncé avec du texte blanc pose la question 'VOUS SOUHAITEZ VOUS PRÉSENTER ?' et fournit des informations de contact et un lien web. En bas à gauche, il y a un petit logo de la Faculté d'Économie, et en bas à droite, un logo 'FE' de la Faculté d'Économie.

Offre de formation

<https://economie.edu.umontpellier.fr/offre-de-formation/>

MASTER Bac +5

MENTION MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE

- ACTUARIAT
- ANALYSE DES RISQUES BANCAIRES
- ANALYSE DES RISQUES DE MARCHÉ
- INGÉNIERIE FINANCIÈRE
- SYSTÈME D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

MENTION ÉCONOMIE

- ÉCONOMIE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENT
- ÉCONOMIE DE L'ÉNERGIE
- ÉCONOMIE DES SYSTÈMES DE SANTÉ
- ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
- ÉCONOMIE ET PSYCHOLOGIE
- ÉVALUATION ÉCONOMIQUE ET ADAPTATION CHANGEMENT CLIMATIQUE
- ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ALIMENTATION
- ÉCO-SCIENCE PO : GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS ET DES TERRITOIRES EN TRANSITION

APPRENTISSAGE POSSIBLE EN M2

- ÉCONOMIE DE L'ÉNERGIE
- ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
- ÉCO-SCIENCE PO : GSTT
- INGÉNIERIE FINANCIÈRE

LICENCE ÉCONOMIE Bac +3

PARCOURS CLASSIQUE

PARCOURS RÉUSSIR 2 ans en L1

PARCOURS INTERNATIONAL

PARCOURS ACCÈS SANTÉ

PARCOURS ENS LYCÉE MERMOZ

CPES MODÉLISATION ET NUMÉRIQUE EN SCIENCES ÉCONOMIQUE

BI-LICENCE

BI-LICENCE

ÉCONOMIE ET SCIENCE POLITIQUE

LICENCE d'une durée de 3 ans, soit 6 semestres

La formation en licence est une formation généraliste en économie qui offre un nombre important d'Unités d'Enseignement fondamentales et d'ouverture. En effet, dès la deuxième année de licence, les étudiants peuvent choisir des options. La formation de licence est assurée par des enseignants qui, pour la plupart, appartiennent à l'un des trois laboratoires de recherche en économie : le CEE-M, MRE et ARTDev.

Environ 90% des étudiants poursuivent leurs études après la licence (essentiellement en Master).

D'autres passent des concours administratifs ou encore, intègrent des écoles de commerce en admission parallèle.

Un parcours international dès la première année

Le parcours « international » (en anglais) peut être choisi par les étudiants dès le second semestre de première année. Ce parcours comprend 10 cours sur la licence, 2 cours au second semestre de L1 puis 2 cours dans chaque semestre de L2 et de L3, délivrés en anglais et qui correspondent à des cours fondamentaux de la licence.

A la fin du semestre 1, les étudiants sont invités à passer un test pour évaluer leur niveau d'anglais. Ensuite les étudiants du parcours « international » suivent les enseignements de la licence classique mais à chaque semestre deux matières sont remplacées par leur équivalent en anglais.

Une Licence Accès Santé, la LAS

Les étudiants en LAS effectuent la première année de la Licence d'économie au sein de la Faculté d'Économie. Le programme est constitué d'une partie des enseignements de la L1 Économie et de cours dans le domaine de la santé proposés à distance par la Faculté de Médecine.

Les étudiants ayant validé les 60 ECTS à l'issue des examens de première session de L1 peuvent présenter une candidature à l'admission en deuxième année de MMOP (Médecine, Maïeutique,

Odontologie, Pharmacie). Les étudiants non sélectionnés pour l'admission en MMOP à l'issue de la L1 peuvent poursuivre leur cursus en Licence 2 d'économie. A l'issue de la L2 d'économie, les étudiants ayant validé 120 ECTS, dont les 12 ECTS des mineures santé, peuvent à nouveau candidater à l'admission en deuxième année de MMOP.

La Prépa ENS Cachan et conventions de partenariat avec des CPGE

Il existe une prépa intégrée ENS, en coopération avec le lycée Mermoz de Montpellier qui fonctionne depuis plusieurs années. Elle concerne une promotion d'une trentaine d'étudiants de bon niveau qui valident leurs années de licence en parallèle de leurs années de préparation au concours ENS Cachan. La Faculté d'Économie a également plusieurs partenariats avec les CPGE des lycées Joffre et La Merci de Montpellier et aussi avec le lycée Daudet de Nîmes.

Une Licence 1 adaptée, le parcours «Réussir»

Le parcours « REUSSIR » s'adresse aux étudiants dont les prérequis sont insuffisants pour intégrer le parcours « classique » de la licence d'économie.

Il offre la chance à un groupe de 40 étudiants sélectionnés et volontaires de réaliser leur L1 d'économie en 2 ans avec un volume horaire d'enseignements doublé dans les matières fondamentales de la licence d'économie (mathématiques, statistiques et économie).

A l'issue de ces deux ans, les étudiants ayant validé les 60 ECTS intègrent la L2.

CPES - Modélisation et numérique en sciences économiques en 3 ans

Depuis la rentrée 2022, l'Université de Montpellier et le Lycée Joffre ont ouvert un Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures centré sur les méthodes et les outils numériques et informatiques appliqués à la modélisation numérique en sciences économiques.

Un CPES est une formation sélective en 3 ans conduisant à un diplôme de Licence, coorganisé par une université et un lycée. Cette formation pluridisciplinaire, de très haut niveau, avec une initiation à la recherche dès la première année, permet une poursuite d'études en Master avec une double compétence recherchée.

Les étudiants sont encadrés par des enseignants de classes préparatoires (Lycée Joffre) et des enseignants-chercheurs de l'université (Facultés d'Économie et de Sciences). Une attention particulière est portée à l'ouverture sociale et à la diversité.

BI-LICENCE - Mention Économie / Science politique en 3 ans

Résolument pluridisciplinaire, la bi-licence « science éco - science po » se propose de répondre aux exigences des nouveaux métiers porteurs, notamment dans les domaines de l'environnement, de l'énergie, de l'aide à la décision, des projets de développement ou encore de la gouvernance transnationale et de la régulation des sociétés complexes. Il s'agira de former des cadres qui, disposant de compétences dans les domaines de l'économie, de la science politique, et plus généralement des sciences sociales et des institutions nationales et internationales, pourront occuper des postes avec des responsabilités dans le secteur public et privé, en France ou à l'international.

Sur un plan pratique, les étudiants suivent les enseignements fondamentaux des deux licences de science économique (dispensée sur le site de Richter) et de science politique (sur le site de la faculté de droit et de science politique), l'Université de Montpellier étant à ce jour la seule à proposer ce type de cursus. La validation de la formation suppose le passage d'un grand oral bi-disciplinaire attestant des apports des deux disciplines pour l'analyse de la situation du monde contemporain. La double compétence recherchée doit permettre par la suite d'investir les meilleurs diplômes de masters de chaque discipline, ou des masters pluridisciplinaires co-habilités en science politique et en science économique pour préparer les étudiants aux métiers d'avenir.

MASTER Mention Économie

Le Master mention «Économie» permet de répondre aux nouveaux besoins de compétences en lien avec les principaux défis sociétaux et les transformations récentes des systèmes productifs et des modalités de l'action publique et du management. Il s'agit de répondre à plusieurs formes de transition dans les champs alimentaire, écologique et agro-écologique, énergétique, numérique, de la santé et plus généralement concernant l'évolution des pratiques de l'action publique.

Les parcours proposés permettent de s'adosser aux trois équipes de recherche de la Faculté d'Économie (Acteurs, Ressources et Territoire dans le développement (ART-Dev), Centre d'Économie de l'Environnement de Montpellier (CEE-M) et Montpellier Recherche en Économie (MRE). Ces parcours s'inscrivent dans les trois axes de recherche de l'ISITE de l'Université (Montpellier Université d'Excellence (MUSE)) à savoir NOURRIR par la promotion d'une agriculture innovante, PROTÉGER en favorisant une société respectueuse de l'environnement et SOIGNER en améliorant la santé, sachant que les parcours Économie Numérique et Économie et Psychologie contribuent aussi à ces domaines à travers les potentialités de numérique ou l'intégration de la dimension psychologique et des motivations endogènes des acteurs en faveur de politiques publiques plus proactives.

8 parcours

- Économie du Dév. Agricole, de l'Environnement et Alimentation
- Économie Publique et Environnement,
- Évaluation Économique et Adaptation au Changement Climatique
- Économie de l'Énergie (Apprentissage en M2 possible)
- Économie des Systèmes de Santé
- Économie Numérique (Apprentissage en M2 possible)
- Économie et Psychologie
- Économie - Science Politique : Gouvernance des sociétés et des territoires en transition (Apprentissage en M2 possible)

MASTER Mention Monnaie, Banque, Finance, Assurance

Le Master mention Monnaie, banque, Finance, Assurance (MBFA) permet aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires pour détecter, évaluer et modéliser les risques, pour évaluer les produits financiers, pour comprendre la réglementation et le fonctionnement bancaire et des marchés financiers, et pour effectuer des études dans le cadre d'organismes publics. Il leur permet également de maîtriser les outils de la modélisation financière ainsi que l'économétrie financière, bancaire et les techniques de l'ingénierie financière qui permettent de postuler dans des métiers d'opérateur de marché, de gestionnaire de portefeuille, d'analyste des risques financiers et aux fonctions de back office ou d'actuaire analyste. Enfin la formation leur permet d'obtenir des connaissances informatiques pour modéliser et analyser les données financières au moyen de logiciels ou progiciels souvent utilisés sur les marchés. Tous les parcours de la mention MBFA sont adossés au laboratoire de recherche Montpellier Recherche en Économie (MRE) qui rassemble plusieurs groupes de recherche dont l'un est centré sur l'économétrie financière et l'ingénierie financière, dans un contexte de transition numérique, énergétique ou écologique.

Depuis 2019, la Faculté d'Économie est dotée d'une salle de marché qui met en place des pratiques pédagogiques innovantes dans des situations concrètes de trading, et d'analyse de données et informations financières.

5 parcours

- Actuariat
- Analyse des Risques de Marché
- Analyse des Risques Bancaires
- Ingénierie Financière (Apprentissage en M2 possible)
- Systèmes d'Information Économique et Financière

DOCTORAT www.umontpellier.fr/recherche/etudes-doctorales-et-hdr

Les Diplômes Universitaires

<https://economie.edu.umontpellier.fr/offre-de-formation/diplomes-universitaires/>

D.U. DE NIVEAU BAC

Investigation Numérique Pénale

Responsable Michel SALA,

Coût de la formation initiale 450€ (+ 34€ de BU)

Coût du diplôme en formation continue 1800€ (+ 34€ de BU)

Volume horaire de la formation : 140h

Ce DU est ouvert aux enquêteurs ou experts, publics ou privés ou à toute personne souhaitant se spécialiser en investigation numérique post-mortem et souhaitant posséder les connaissances théoriques et techniques pour la réalisation d'expertises pénales en informatique.

Prépa. aux Études Universitaires pour Étudiants Non Francophones

Responsables Edmond BARANES et Mathias REYMOND,

Coût du diplôme approfondi, de septembre à juillet 5600€ (+ 34€ de BU)

Coût du diplôme intensif, de janvier à juillet 4400€ (+ 34€ de BU)

Volume horaire de la formation : 800h en approfondi et 600h en intensif

Ce DU est ouvert aux étudiants souhaitant acquérir le niveau de français correspondant à une poursuite d'études dans le supérieur. La préparation concerne également les cours de la discipline à laquelle les étudiants se destinent (microéconomie, macroéconomie et mathématiques).

D.U. DE NIVEAU BAC +1

Qualification aux Fonctions de Tuteur

Responsable Mathias REYMOND,

Inscrit à la Faculté d'Économie pour un diplôme national, vous pouvez faire acte de candidature. Si un avis favorable est donné à votre candidature, vous devez vous inscrire en tant que tuteur(trice) stagiaire au Diplôme d'Université «Formation aux fonctions de Tuteur-Qualifié». Vous bénéficierez alors d'une formation et effectuerez un stage.

D.U. DE NIVEAU BAC +4

Big Data, Datascience et Analyse des Risques sous Python

Responsables : Françoise SEYTE, Stéphane MUSSARD

Coût de la formation initiale 550€ (+ 34€ de BU)

Coût du diplôme en formation continue 2200€ (+ 34€ de BU)

Volume horaire de la formation : 203h

Ce DU est ouvert aux étudiants désirant devenir datascientist et pour les professionnels qui ont besoin d'une formation sur le logiciel Python (pour le bigdata, l'économétrie, la statistique, l'informatique, les bases de données, l'analyse des risques)

Data Analyst - Informatique et Statistiques pour la décision

Responsable Thierry BLAYAC,

Coût de la formation initiale 500€ (+ 34€ de BU)

Coût du diplôme en formation continue 3000€ (+ 34€ de BU)

Volume horaire de la formation : 211h

Ce DU est ouvert aux étudiants titulaires d'une 1ère année de Master d'économie ou de gestion et désirant compléter leur formation en informatique. Il a pour but de donner une compétence complémentaire en informatique aux étudiants à trois niveaux : Systèmes d'information, Maîtrise du logiciel SAS et Programmation.

Aide à la réussite

TUTORAT

Le tutorat est un dispositif d'aide à la réussite mis en place par la Faculté d'Économie pour les étudiants de licence. Destiné aux étudiants rencontrant des difficultés dans le cadre de leurs études universitaires, le tutorat participe à l'égalité des chances.

Libre et gratuit, le tutorat est un accompagnement universitaire et moral des étudiants tout au long de l'année. Véritable synergie entre étudiants et enseignants, il permet aux étudiants de mettre en pratique leurs connaissances au travers de séances organisées par les tuteurs.

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR TUTEUR ?

Les tuteurs sont des étudiants d'années supérieures, en formation (tuteurs stagiaires) ou ayant validé une formation spécifique de « Qualification aux fonctions de tuteur » (tuteurs qualifiés).

Renseignements auprès de morgane.dutilh@umontpellier.fr

REMISE À NIVEAU EN MATHÉMATIQUES

Depuis la rentrée 2022, des capsules vidéos sont accessibles sur Moodle pour les étudiants de première année souhaitant tester leur niveau en mathématiques. Ces capsules proposent une progression pour revoir les notions de base dont les étudiants auront besoin durant leur parcours universitaire.



ACCÉDER AUX
VIDÉOS 

Compléter sa formation

LE PIX

Le PIX a été mis en place dans le but d'évaluer et développer les compétences numériques des étudiants de l'enseignement supérieur.

Renseignements auprès de [Laurent LEGER](mailto:laurent.leger@umontpellier.fr) - laurent.leger@umontpellier.fr

LE T.O.E.I.C.

Le T.O.E.I.C. (Test Of English for International Communication) est un certificat d'anglais reconnu par les professionnels et souvent exigé pour les postes à dimension internationale et pour les étudiants désirant partir en programme d'échange. Ce test est payant.

Renseignements auprès de [Nathalie GILLES](mailto:nathalie.gilles@umontpellier.fr) - nathalie.gilles@umontpellier.fr

CERTIFICATION RÉAGIR REBONDIR RÉUSSIR - C3R

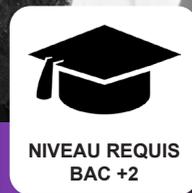
Dispositif mis en place par le SCUIO-IP afin d'aider les étudiants de première année de licence rencontrant des difficultés dans leurs études.

Renseignements auprès du SCUIO-IP

CERTIFICATION VOLTAIRE

La certification Voltaire est une formation suivie d'un examen évaluant la maîtrise de l'orthographe française. Ce certificat, de plus en plus demandé par les employeurs, permet d'attester de son niveau et de valoriser ses compétences sur un CV.

Renseignements auprès de [Mme Nathalie GILLES](mailto:nathalie.gilles@umontpellier.fr) - nathalie.gilles@umontpellier.fr



DEVENIR TUTEUR

FORMATION AUX FONCTIONS DE TUTEUR QUALIFIÉ

Renseignement auprès de Morgane DUTILH
eco-secretariat-direction@umontpellier.fr

Règlement des études licences, bi-licence et CPES

Vu les arrêtés du 23 et 25 avril 2002 relatifs au LMD,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,
Vu le règlement des enseignements, des études et des examens, adopté en CVFU le 5 mars 2024.

Le tableau des matières, coefficients et modalités de contrôle est affiché et mis en ligne sur le site au plus tard un mois après la rentrée universitaire.

1. Inscription pédagogique

- 1.1.** L'inscription pédagogique est complémentaire à l'inscription administrative. Elle est indispensable pour suivre les enseignements et passer les examens.
- 1.2.** Les étudiants doivent choisir leur langue et option(s) obligatoires et facultatives pour chacun des 2 semestres de l'année universitaire. Un calendrier et une procédure d'inscription sont communiqués en début d'année par le service scolarité.

2. Compensation

- 2.1.** Il y a compensation entre deux semestres de la même année universitaire : S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6.
- 2.2.** La progression dans l'année supérieure n'est possible que par validation de l'année (soit par acquisition de chaque semestre, soit par compensation entre les deux semestres de la même année universitaire). L'obtention d'un semestre entraîne l'attribution de 30 ECTS (European Credit Transfer System), l'obtention de l'année entraîne l'attribution de 60 ECTS.
- 2.3.** La note à l'année est calculée en prenant les deux moyennes coefficientées de chaque semestre.

3. Validation et capitalisation

- 3.1.** En L1, L2 et L3, toutes les matières correspondent à une Unité d'Enseignement (UE), elles sont donc toutes capitalisables.
- 3.2.** Une unité d'enseignement est validée et capitalisée lorsque la note attachée à cette UE est supérieure ou égale à 10 sur 20.
- 3.3.** Il n'est pas possible de repasser une matière d'une UE capitalisée (supérieure ou égale à 10), quelle que soit la note obtenue à cette matière.
- 3.4.** Un semestre est validé lorsque la moyenne arithmétique pondérée (par les coefficients de chaque matière) des notes des UE du semestre est supérieure ou égale à 10 sur 20. Le nombre d'ECTS rattaché à chaque UE est indiqué dans les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC). La compensation des notes entre les UE est totale. Il n'y a pas de note éliminatoire.
- 3.5.** Des points ou fractions de point (dits points-jury) peuvent être attribués par le jury à un étudiant afin d'obtenir la validation du semestre, de l'année ou d'une mention. Les points jury ont vocation à être attribués après les examens de seconde chance.

Le jury délivre les mentions suivantes pour le semestre :

Moyenne générale supérieure ou égale à 16 :	Mention Très Bien
Moyenne générale supérieure ou égale à 14 et inférieure à 16 :	Mention Bien
Moyenne générale supérieure ou égale à 12 et inférieure à 14 :	Mention Assez Bien
Moyenne générale supérieure ou égale à 10 et inférieure à 12 :	Mention Passable

- 3.6.** L'obtention d'un semestre entraîne ipso facto la capitalisation des éléments qui le composent.

- 3.7.** Si l'étudiant ne valide pas son année par compensation et qu'il se réinscrit l'année suivante, les notes des UE non capitalisées ne sont pas conservées d'une année à l'autre.

4. Seconde chance

- 4.1.** Dans les trois années de licence, la seconde chance porte sur les UE :
Lorsque l'UE est évaluée en Contrôle continu intégral (CCI), la seconde chance est intégrée au CCI et les règles de prise en compte de cette seconde chance pour le calcul de la note de l'UE sont décrites dans les MCC.
Lorsque l'UE est évaluée en Contrôle Terminal (CT) ou en contrôle continu et contrôle terminal (CC/CT) la seconde chance se déroule lors d'une seconde session d'examens.
- 4.2.** Si l'étudiant n'a pas obtenu son semestre en session principale, une seconde chance est organisée pour les UE non capitalisées, conformément aux MCC.
- 4.3.** Si l'étudiant obtient une meilleure moyenne à une UE non capitalisée, la note obtenue en seconde chance remplace la moyenne de l'UE de la 1^{ère} session.
- 4.4.** Si la note obtenue est moins bonne en seconde chance que la moyenne obtenue à l'UE en 1^{ère} session, l'étudiant conserve la note de l'UE qu'il a obtenue en 1^{ère} session.
- 4.5.** Les seules sessions de seconde chance sont celles prévues aux MCC et au calendrier universitaire. Un étudiant absent à un partiel de TD ne peut donc pas demander l'organisation d'une nouvelle épreuve.

5. Épreuves

5.1. Épreuves écrites : Il est porté à l'attention des étudiants qu'aucun retard ne sera autorisé lors des épreuves écrites. Aucune entrée dans la salle d'examen ne sera acceptée après l'heure de début de l'épreuve, qui coïncidera avec l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

5.2. Épreuves orales : Lors des épreuves orales des examens, les étudiants sont convoqués à l'heure de début des oraux de la demi-journée, l'enseignant procède alors à l'appel des candidats. Les étudiants non présents au moment de l'appel sont considérés comme absents à cette épreuve.

5.3. Épreuves en distanciel : Lorsqu'une épreuve est organisée en distanciel, l'information est indiquée sur la convocation. Il appartient à l'étudiant de vérifier en amont de l'épreuve la qualité de sa connexion internet personnelle, ainsi que ses accès aux outils prévus pour les examens, via son compte informatique universitaire. Sur demande auprès de la scolarité, un accès aux salles informatiques peut-être ouvert pour passer ce type d'épreuve.

6. Absence

6.1. Toute absence à un examen terminal ou un contrôle continu doit être justifiée par mail dans les 48h qui suivent auprès du gestionnaire de scolarité en charge de la formation (eco-scolarité-licence@umontpellier.fr).

6.2. Toute absence, justifiée ou non, équivaut à 0/20

7. Stage

7.1. Un stage facultatif pourra être accordé pour circonstances exceptionnelles sur décision du Directeur d'UFR sous réserve que les missions proposées lors du stage soient en adéquation avec la formation.

8. Étudiants en réorientation

8.1. Les étudiants admis en Licence 1 au second semestre dans le cadre d'une réorientation se verront proposer une validation d'acquis avec note s'ils ont validé l'anglais ou l'espagnol au 1er semestre (UE évaluées en contrôle continu intégral).

8.2. En cas de non validation de la note d'anglais ou d'espagnol au 1er semestre, ils présenteront une épreuve orale lors des examens de seconde chance du semestre 1.

9. Redoublement

9.1. Dans le cas où l'étudiant n'obtiendrait pas le nombre d'ECTS requis pour valider l'année de formation au titre de son inscription, une réinscription dans la même année de formation peut lui être proposée selon les modalités d'admission à cette formation :

- redoublement de droit pour les formations non sélectives
- redoublement sur autorisation au titre d'une formation sélective

9.2. L'étudiant conserve le semestre qu'il a déjà validé le cas échéant. Il conserve également les notes et ECTS des UE capitalisées dans le cas d'un semestre non validé.

9.3. L'étudiant peut s'inscrire 6 fois au maximum au sein d'un même parcours au cours du 1er cycle. La commission pédagogique pourra émettre un avis permettant de déroger à cette règle dans les cas de force majeure.

10. Césure

10.1. Les étudiants bénéficiant du dispositif de césure s'engagent à maintenir un lien avec l'UFR, à respecter les dispositifs d'accompagnement, d'encadrement et les modalités d'évaluation définis dans la convention de césure.

10.2. La période de césure ne peut pas se substituer aux modalités d'acquisition des compétences prévues dans le cadre de la formation. Elle ne permet donc pas l'obtention d'ECTS.

11. Situation d'urgence

11.1. La Faculté se réserve le droit de proposer aux étudiants de nouvelles modalités d'évaluation en cas de situation d'urgence (crise sanitaire..).

11.2. Ces modalités seront laissées au choix des enseignants et pourront se dérouler à distance.



Les téléphones portables sont interdits durant les épreuves. Ils doivent être obligatoirement éteints et laissés dans les sacs.

De même, les documents, les calculatrices programmables, les trousseaux et tous les moyens de communication sont interdits lors de la composition (sauf autorisation spéciale).

Règlement des études de master 1

Vu les arrêtés 23 et 25 avril 2002 relatifs au LMD,

Vu la loi 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat

Vu le règlement des enseignements, des études et des examens, adopté en CVFU le 5 mars 2024.

Le tableau des matières, coefficients et modalités de contrôle est affiché et mis en ligne sur le site au plus tard un mois après la rentrée universitaire.

1. Organisation des masters de la Faculté d'Économie

1.1. La mention sera indiquée sur le diplôme, alors que le parcours sera seulement visé.

1.2. Ce règlement des examens ne concerne que la première année des différentes mentions des Masters de la Faculté d'Économie.

1.3. Tout étudiant possédant un diplôme de Licence délivré par un établissement d'enseignement supérieur français ou de l'espace économique européen peut postuler à un Master d'Économie de la Faculté d'Économie. La commission de recrutement examine le dossier du candidat au vu de l'ensemble des candidatures, des critères et attendus votés, des capacités d'accueil et se prononce sur l'admissibilité en master.

1.4. Tout étudiant possédant un titre ou diplôme étranger de niveau équivalent peut demander son inscription en première année d'un Master de l'UFR Économie. Cependant cette candidature doit être validée par une commission d'équivalence qui statue sur le niveau de leurs connaissances.

2. Inscription pédagogique

2.1. L'inscription pédagogique est complémentaire à l'inscription administrative. Elle est indispensable pour suivre les enseignements et passer les examens.

2.2. Les étudiants doivent choisir leur langue et/ou option(s) pour chacun des 2 semestres de l'année universitaire. Un calendrier et une procédure d'inscription sont communiqués en début d'année par le service scolarité.

3. Compensation

3.1. Il y a compensation entre deux semestres de la même année universitaire : S1 et S2

3.2. La progression dans l'année supérieure n'est possible que par validation de l'année (soit par acquisition de chaque semestre, soit par compensation entre les deux semestres de la même année universitaire). L'obtention d'un semestre entraîne l'attribution de 30 ECTS, l'obtention de l'année entraîne l'attribution de 60 E.C.T.S. (European Credit Transfer System).

3.3. La note à l'année est calculée en prenant les deux moyennes coefficientées de chaque semestre.

4. Validation et capitalisation

4.1. Toutes les matières correspondent à une Unité d'Enseignement (UE), elles sont donc toutes capitalisables.

4.2. Une unité d'enseignement est validée et capitalisée lorsque la note attachée à cette UE est supérieure ou égale à 10 sur 20.

4.3. Il n'est pas possible de repasser une matière d'une UE capitalisée, quelle que soit la note obtenue à cette matière.

4.4. Un semestre est validé lorsque la moyenne arithmétique pondérée (par les coefficients de chaque matière) des notes des UE du semestre est supérieure ou égale à 10 sur 20. Le nombre d'ECTS rattaché à chaque UE est indiqué dans les Modalités de Contrôle des Connaissances(MCC). La compensation des notes entre les UE est totale. Il n'y a pas de note éliminatoire.

4.5. L'obtention d'un semestre du M1 entraîne ipso facto la capitalisation de l'ensemble des crédits (30 ECTS) affectés à ce semestre pour la mention du M1 où s'est inscrit l'étudiant(e).

4.6. La première année de Master est validée lorsque la moyenne arithmétique pondérée des notes des deux semestres du M1 est supérieure ou égale à 10 sur 20.

4.7. Des points ou fractions de point (dits points-jury) peuvent être attribués par le jury à un étudiant afin d'obtenir la validation du semestre, de l'année ou d'une mention. Les points jury ont vocation à être attribués après les examens de seconde chance.

Le jury délivre les mentions suivantes pour chacun des semestres ou pour l'année de M1 :

- | | |
|--|--------------------|
| • Moyenne générale supérieure ou égale à 16 : | Mention Très Bien |
| • Moyenne générale supérieure ou égale à 14 et inférieure à 16 : | Mention Bien |
| • Moyenne générale supérieure ou égale à 12 et inférieure à 14 : | Mention Assez Bien |
| • Moyenne générale supérieure ou égale à 10 et inférieure à 12 : | Mention Passable |

5. Conservation des notes et seconde chance

5.1. La mise en place d'une seconde chance est possible mais n'est pas obligatoire. Il convient donc de se référer aux modalités de contrôle des connaissances.

5.2. Si l'étudiant n'a pas obtenu son semestre en session principale, il est attendu en seconde chance pour les UE non capitalisées.

5.3. Si l'étudiant obtient une meilleure moyenne à une UE non capitalisée, la note obtenue à la seconde chance remplace la moyenne de l'UE de la session principale.

5.4. Si la note obtenue est moins bonne en seconde chance que la moyenne obtenue à l'UE en 1ère session, l'étudiant conserve la note de l'UE qu'il a obtenue en 1ère session.

5.5. Si les MCC ne prévoient pas de seconde chance, la note obtenue à l'UE non capitalisée en 1ère session est conservée.

5.6. Les seules sessions de seconde chance sont celles prévues aux MCC et au calendrier universitaire. Un étudiant absent à un partiel de TD ne peut donc pas demander l'organisation d'une nouvelle épreuve.

6. Épreuves

6.1. Épreuves Écrites : Il est porté à l'attention des étudiants qu'aucun retard ne sera autorisé lors des épreuves écrites. Aucune entrée dans la salle d'examen ne sera acceptée après l'heure de début de l'épreuve, qui coïncidera avec l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

6.2. Épreuves orales : Lors des épreuves orales des examens, les étudiants sont convoqués à l'heure de début des oraux de la demi-journée, l'enseignant procède alors à l'appel des candidats.

Les étudiants non présents au moment de l'appel sont considérés comme absents à cette épreuve.

6.3. Épreuves en distanciel : Lorsqu'une épreuve est organisée en distanciel, l'information est indiquée sur la convocation. Il appartient à l'étudiant de vérifier en amont de l'épreuve la qualité de sa connexion internet personnelle, ainsi que ses accès aux outils prévus pour les examens, via son compte informatique universitaire. Sur demande auprès de la scolarité, un accès aux salles informatiques peut-être ouvert pour passer ce type d'épreuve.

7. Absence

7.1. Toute absence à un examen terminal ou de contrôle continu doit être justifiée dans les 48h qui suivent auprès du gestionnaire de scolarité en charge de la formation (eco-scolarite-master@umontpellier.fr).

7.2. Toute absence, justifiée ou non, équivaut à 0/20.

8. Stage

8.1. Un stage facultatif pourra être accordé sur décision du Directeur d'UFR sous réserve que les missions proposées lors du stage soient en adéquation avec la formation.

9. Poursuite d'études

9.1. La progression en deuxième année de Master n'est possible que par validation de l'année. L'étudiant se réinscrira alors dans la même mention et le même parcours.

9.2. Si l'étudiant souhaite changer de mention ou de parcours entre la première et la deuxième année de Master, il devra déposer un dossier de candidature auprès du responsable de la mention ou du parcours dans lequel il voudra s'inscrire.

10. Redoublement

10.1. Si l'étudiant n'a pas validé la première année de Master, il a le droit de se réinscrire dans la même mention et le même parcours. Il conserve le semestre qu'il a déjà validé le cas échéant. Il conserve également les notes et ECTS des UE capitalisées.

10.2. L'étudiant peut s'inscrire quatre fois au maximum, au sein d'un même parcours au cours du 2ème cycle.

11. Césure

11.1. Les étudiants bénéficiant du dispositif de césure s'engagent à maintenir un lien avec l'UFR, à respecter les dispositifs d'accompagnement, d'encadrement et les modalités d'évaluation définis dans la convention de césure.

11.2. La période de césure ne peut pas se substituer aux modalités d'acquisition des compétences prévues dans le cadre de la formation. Elle ne permet donc pas l'obtention d'ECTS.

12. Situation d'urgence

12.1. La Faculté se réserve le droit de proposer aux étudiants de nouvelles modalités d'évaluations en cas de situation d'urgence (crise sanitaire...).

12.2. Ces modalités seront laissées au choix des enseignants et pourront se dérouler à distance.

TÉLÉPHONES PORTABLES, ÉCOUTEURS, CASQUES, TROUSSES... INTERDITS LORS DES EXAMENS



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



FACULTÉ
D'ÉCONOMIE

VICTIME OU TÉMOIN DE VIOLENCES SEXISTES OU SEXUELLES

à l'Université de Montpellier

COMPRENDRE ET SE FAIRE ACCOMPAGNER,
QUI CONTACTER ?



ACCÉDER AU SITE



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



Faculté d'Économie

Espace Richter
Batiment C
Avenue Raymond Dugrand
34960 Montpellier Cedex 2

+33 (0)4 34 43 24 44

<https://economie.edu.umontpellier.fr/>